L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 5 AVRIL 1889.

Mme Potter.

Mme Potter, artiste louisianaise, qui, femme du monde le plus distingué, arriva d'un bond à la scène américaine, a reçu, nous apprend-on, des offres très brillantes d'un impresario de l'Australie. Ces offres elle n'a pas cru devoir les accepter pour le moment.

Et d'abord elle est liée par contrat avec M. Abbey et son engagement ne prendra fin qu'au mois de juin; puis elle désire, la saison prochaine, faire une nouvelle tournée complète aux Etats-Unis, afin d'y jouer son rôle de *Cléopâtre* (Shakspeare), où elle a obtenu des succès très vifs et qui lui a valu de splendides résultats pécuniaires.

On en peut juger par ce fait: Mme Potter qui perçoit, outre un traitement fixe, une certaine proportion sur les recettes, réalisera vraisemblablement, à la fin de la présente campagne, une somme d'environ cinquante mille piastres. Le denier n'est pas à dédaigner, et voilà de quoi consoler quelque peu la jeune artiste des critiques souvent très acerbes qui lui ont été décochées.

Le bruit court dans les cercles artistiques qu'à une date, non définitivement fixée encore, elle reprendra, aux Etats-Unis, *Roméo et Juliette* et que cette fois le rôle de *Roméo* sera tenu par Sarah Bernhardt, qui depuis longtemps déjà aurait exprimé le désir de jouer ce personnage.

Puisque nous avons écrit le nom de la grande artiste, disons que ses directeurs du moment, MM. Abbey et Grau ont loué temporairement le théâtre des Variétés, à Paris, pour une série de représentations qui doivent ou ont dû déjà commencer dans ces premiers jours d'avril.

La série de ces soirées terminées, Sarah Bernhardt et sa troupe se transporteront à Londres, toujours sous la direction Abbey et Grau. C'est probablement en 1890 qu'elle reviendra aux Etats-Unis, retour qui prouvera une fois de plus la suprématie qu'y exerce l'art français.

Galathée.

Nous croyons devoir rappeler à nos lecteurs que l'exhibition de la *Galathée*, rue du Canal, entre les rues Baronne et Dryades, en face du Grand Opera House, ne sera plus de longue durée. Il est très probable que sous peu de jours le directeur de ce spectacle se remettra en route afin de visiter diverses villes principales des Etats-Unis.

Nous avons assisté hier à deux de ces représentations et nous devons constater que le succès en a été complet. Tous ceux qui étaient là, ont hautement exprimé l'opinion que cette réussite avait même dépassé leurs espérances.

Nous ne savons trop pourquoi cette exhibition n'a pas obtenu plus de vogue jusqu'ici, car elle n'a rien à démêler avec ces *shows* qui promettent beaucoup au public et ne lui donnent à peu près rien en échange de son argent.

Non seulement les effets d'optique, l'illusion dont nous avons parlé ici maintes fois, se produisent dans leur plénitude, mais encore le prix d'entrée est insignifiant: dix cents, et cinq cents pour les enfants.

Nous écrivions plus haut que nous ne nous expliquions guère la cause du demi-succès de ces représentations; revenons un peu sur notre dire, en remarquant qu'il faut peut-être l'attribuer à l'emplacement choisi pour celles-ci. Nous imaginons que si elles s'étaient données sur le côté opposé de la rue du Canal, infiniment plus fréquenté que l'autre, le résultat aurait été tout autre.

Par malheur, les circonstances n'ont pas permis qu'il en fût ainsi. A quoi tient cependant quelquefois un succès d'argent?

Quoi qu'il en soit les recettes se sont légèrement améliorées et nous espérons que la fin de l'exhibition—exhibition très curieuse—croyez le, sera plus profitable que son commencement. Les séances commencent à 2 heures—elles se poursuivent de quart d'heure en quart d'heure, l'après-midi et le soir.

Musée-Théâtre.

Le Dime Museum est un rendez-vous très connu du public qui s'y porte régulièrement. On sait que le programme s'en renouvelle chaque semaine, le jeudi, et que ce renouvellement là n'est pas un vain mot. Il comporte toujours des curiosités dignes d'être vues et des troupes jouant sur les deux théâtres de l'endroit des répertoires absolument différents.

La semaine actuelle, commencée hier, ne le cède en rien à celles qui l'ont précédé. En ce moment, les endroits publics où l'on puisse conduire les enfants, sont devenus très rares; celui-là est tout indiqué pour eux.

A chaque pas, au Curio Hall, dans les deux théâtres, ils trouveront de quoi les amuser; et ce plaisir qui ne dure pas moins d'une heure, vous pouvez le leur procurer pour la somme de dix cents.

LES EXPÉRIENCES DE CRÉMATION A PARIS.—On se rappelle les récentes expériences de crémation des corps faites au Père-Lachaise; elles avaient duré l'une deux heures, l'autre une heure un quart.

La ville de Paris vient de faire expérimenter un nouveau four crématoire, établi sur les plans de M. l'ingénieur Guichard, conseiller municipal.

Ce four, établi dans une des dépendances de l'usine de la Compagnie parisienne du gaz comprimé, est entièrement en brique et ses parois latérales sont percées dans leur longueur d'une série de trous livrant passage à de gros tubes métaliques où circule le gaz, lequel est projeté avec force dans le four par une toyauterie spéciale d'air comprimé. Ainsi agencé, le four a l'apparence d'une gigantesque araignée au repos.

La température obtenue dans ces conditions atteint 1,300 à 1,400 degrés.

Les résultats ont été des plus concluants. En 35 minutes, un mouton entier, pesant 50 kilogrammes et mis dans une boîte en bois, a été réduit en cendres, sans aucun dégagement de fumée ni d'odeur. Le progrès est sensible par rapport aux dernières expériences rappelées plus haut.

LE CANAL DU NORD, EN FRANCE.—Dans l'entretien qu'il a eu, le 22 mars, avec les représentants des compagnies houillières, M. Yves Guyot, ministre des travaux publics, s'est montré tout disposé à reprendre le projet du canal du Nord élaboré par son prédécesseur.

Mme Z...., femme d'un consul, rentre en France après un assez long séjour à l'étranger.

Toutes ses amies lui font les compliments les plus flatteurs, sur son teint, ses épaules, ses bras.

—Ah! mon Dieu! s'écrie-t-elle désolée, je suis donc devenue bien laide, qu'elles me font toutes des compliments!

Deux cabotins prennent un bock dans un café du boulevard.

X...., le célèbre chanteur, survient et va s'installer à une table voisine.

—Tu vois, dit l'un des cabotins à son camarade, ce gaillard-là, c'est le fameux X....

—On dit qu'il est d'un rat!

—Précisément. Et pourtant il a soixante mille francs de rente dans le larynx.

—Et dire qu'on ne peut pas lui faire cracher un sou!

Un honnête bourgeois est assailli, la nuit, au coin d'une rue par deux malfaiteurs.

—Je vous en prie, messieurs, ne me faites pas de mal. Je n'ai que ma montre. La voici....

Un des voleurs, poliment:

—Je n'osais pas vous la demander.

Un monsieur qui porte mal son parapluie renverse, en passant devant un étalage, deux vases assez beaux.

Le marchand pousse des cris de paon.

—Monsieur, ce sont des vases du Japon, il faut me les payer cent francs les deux; ils valent bien ça....

—Pardon, je vous ferai remarquer qu'ils n'ont plus aucune valeur!

Mme Rambouiac engage une cuisinière et lui fait toutes sortes de recommandations.

—Surtout, ma fille, lui dit-elle en terminant, faites bien attention au feu; j'ai une peur terrible des incendies.

—Oh! madame peut être tranquille, répond le cordon bleu, il y aura presque tous les soirs un pompier dans la cuisine.

PEERLESS DYES Les meilleurs.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 5 avril 1889.—Indications: Pour la Louisiane: Temps beau, température stationnaire, vents du sud.

Température du 4 avril 1889.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	68	20
Midi	70	21
3 P. M.	72	22
6 P. M.	70	21

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Antonino Levia à Mlle Margaret Patrick.
James T. Chisholm à Mlle Katie Guy.
Gerhard Pohlmann à Mlle Mamie Bossel.

Naissances.

Mme Frederick Grimm, une fille.
Mme Angelo Pablovich, un garçon.
Mme Henry M. Bradford, un garçon.
Mme Bernard Datrey, une fille.
Mme David Levy, une fille.
Mme John C. Chuns, un garçon.

Décès.

David Ballet, 60 ans, 326 rue des Français.
Mlle Anna M. Frederick, 64 ans, 755 rue Moraies.
John Ponstein, 59 ans, coin des rues Décatur et Jefferson.
John E. Albert, 8 ans, 30 rue des Champs-Elysées.
Richard Philip, 30 ans, 418 rue Bagatelle.
Francis Schuber, 68 ans, 136 rue St André.
Ruth A. Ward, 8 mois, 289 rue Dryades.
Mary Austin, 13 ans, 391 rue Philip.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations:

Louis A. Cabiro et enfants à Henriette A. Capla, un terrain borné les rues Kerlerec, Esplanade, St-Claude et Marais, $1500.

Succession de J. Bade et Henriette Klein, sa veuve, à F. Spans, deux terrains bornés par les rues Tchoupitoulas, Austerlitz, Constantinople et Jersey, $920.

Conrad Rubenkoenig à H. Winkler, un terrain borné par les rues St-Claude, Piété, Louisa et Remparts, $100.

Héritiers de Wm Kenney au Firemen's Building Association, un terrain borné par les rues Willow, Claiborne, Cypress et Lafayette, $1300.

A. P. Chevalier à Reinhard Martin, un terrain borné par les rues Robertson, Dumaine, St-Philippe et Claiborne, $100.

Joseph Valmont de Soniat du Fossat à Wm Markel, six terrains bornés par les rues Constance, Soniat, Laurel et Roberts, $1320.

P. Thompson au Southern Athletic Club, dix terrains bornés par les avenues St-Charles et Washington et les rues Conery et Prytanée, $35,000.

Catherine Walsh à J. Prat y Roget, un terrain borné par les rues Robertson, Claiborne, Commune et Gasquet, $1300.

N. Mourer et D. Negrotto jr. à J. Couvé, un terrain borné par les rues Annette, St-Antoine, Urquhart et Girod, $400.

Mme E. Curry à Mme C. Lacaze, un terrain borné par les rues Huitième, Neuvième, Camp et Magasins, $4100.

C. A. Daigre à J. L. Dubuc, un demi-ilet dans le faubourg Pontchartrain, borné par les rues Sauvage, Floride et Maurepas, $2100.

G. Steurnagel, Jr, à Juliana G. Sturnagel, Sr, un terrain borné par les rues Dumaine, Villeré, Marais et St-Philippe, $1800.

Wm. H. Finegan à Wm F. Saulsbeary, un terrain borné par les rues Colisée, Perrier, Octavie et Joseph, $28.

Cour Civile.—La succession Joe B. Montreuil est ouverte.

Jules Edward Bayhi et James Edward Young demandent l'émancipation.

Wm Green contre la Crescent RR. Co., en dommages. Jugement pour $213 50.

Elsie Johnson contre Adam Dupuy pour être mis en possession de certaine propriété. Jugement en faveur du demandeur.

Otto H. Williams contre la ville pour réduction d'assessement, jugement réduisant l'assessement à $30,000.

Brignoni & Blakeley contre Ben. S. Théard pour $300 de loyer—Jugement en faveur des demandeurs.

Joséphine Chiapella contre son mari, en séparation de biens—Jugement par défaut.

Aug. Newmayer contre Carthur Liebel—Appel à un jugement de la 4me Cour—Jugement confirmé.

John Coultro contre Mme Annie Conroy. Le jugement de la Quatrième Cour auquel il est fait appel est confirmé.

John Solis contre José Barba, pour $164 50. Jugement en faveur du défendeur.

Léon Joubert contre Geo. W. Roper. Il est fait droit à la requête de M. Koch, tandis que celle de Mme Lozutiqui est rejetée. Une pension est accordée à Mme Mathilde Doran.

Félix Alona contre sa femme, Louise Lanusse, pour obtenir la séparation, à moins qu'elle ne réintègre le domicile conjugal.

La succession Rosanna Moore est ouverte.

Jean B. Laplace contre Vve Sophie Schertel, pour empêcher la vente d'un mobilier.

Cour criminelle.—Section A—Wm. Borchman, qui a tué Mme Garibaldi la veille du Jour de l'An, rue des Ursulines, a été condamné pour homicide à $1 d'amende et 7 ans de pénitencier.

Wm. McCabe et Wm. Lee, voies de fait, ordonnance de non lieu.

Section B.

Edward Livermore, voies de fait, $30 ou 1 mois, Mme Marie Loper, voies de fait, $5 ou 24 heures.

J. A. Codifer, même délit ordonnance de non lieu.

Première cour de recorder.—Henry Hogan, Bred Carlin et Gill Coleman, accusés de tentative de vol par des Chinois, ont été acquittés faute de preuves.

Thos. et Wm. Harrison, coups et blessures sur la personne d'un joueur d'orgue. Le second est acquitté et le premier envoyé devant la cour criminelle.

Le Dr Olliphant, ayant signé un certificat attestant une tendance vers le mieux dans l'état de Bob Maxwell, le juge a relaxé les accusés sous caution.

Deuxième Cour de Recorder. Mme Peppina Matteino comparaitra le 9 devant le recorder Dreux.

Bureau du coroner.—Secrétaire du maire, secrétaire du chef de police, c'est un poste dont l'administration n'a jamais songé à discuter l'utilité et qui existe dans tous les autres départements municipaux. Seul, le coroner a été oublié dans la nouvelle Constitution qui, en diminuant la somme des appointements de ce fonctionnaire, a augmenté celle de son travail, lui laissant le soin de s'acquitter comme il l'entend de ses fonctions, pourvu toutefois qu'il les remplisse consciencieusement.

Or comme le Dr Lemonnier n'entend pas agir autrement, il est obligé d'avoir à ses frais un secrétaire qui lui coûte $1200 par an et fait les écritures du bureau, enregistrement des décès, copie des témoignages pris aux enquêtes, envoi des citations à comparaître, etc., tandis qu'il accomplit les devoirs multiples que lui imposent ses fonctions de coroner et de "city physician" qui impliquent outre les autopsies, levées de corps, etc., la visite des aliénés avant leur internement au police jail ou dans tout autre asile.

On comprend sans peine que si les fonctions du dehors exigent une telle activité, le travail du bureau ne peut que rester en suspens, ou réciproquement s'il n'y a qu'une personne pour suffire à un travail qui en occuperait plutôt trois que deux. La ville jusqu'ici a refusé d'envisager la question dans son vrai jour, malgré les réclamations réitérées du coroner qui méritaient d'aboutir à un résultat meilleur et plus conforme aux vues d'une administration réformatrice qui prétend avoir à cœur la bonne administration de tous les départements.

Il serait déplorable que ce fut là le résultat d'une rancune causée par la question des aliénés. Nous espérons donc que le Conseil pèsera mieux la question et comblera cette lacune en faisant droit à la juste requête du Dr Lemonnier.

Excursions du dimanche.—Les excursions du dimanche par le chemin de fer Louisville et Nashville commenceront dimanche, 14 du courant. La compagnie fait dans ce but de grands préparatifs. On sait comme ces excursions sont populaires et comme la foule se porte avec empressement aux trains qui, partant de la Nouvelle-Orléans le matin, déposent les voyageurs à la Baie St-Louis, à la Passe-Christian, à Biloxi et à Ocean Springs. Le chemin est en excellent état, le matériel roulant a été entièrement renouvelé, et l'espace qui nous sépare des villes de bains sera franchi plus rapidement encore que les années précédentes.

Chutes.—Hier dans l'après-midi, la veuve Ernest Coignard, âgée de 50 ans, habitant rue Derbigny No 435, est tombée d'une galerie d'une hauteur de deux pieds et s'est blessée au côté droit de la tête. Elle a été transportée à l'hôpital.

—Hier à 5:20 heures de l'après-midi, un enfant de 4 ans, Albert Waltermiller, habitant chez ses parents, coin St-Philippe et Claiborne, est tombé en jouant sur un vieux comptoir dans la cour du No 196 de la rue Claiborne et s'est cassé la jambe gauche au-dessous du genou.

Société d'Horticulture.—Hier s'est ouverte, sous les auspices de la Société d'Horticulture, la troisième Exposition annuelle qu'elle avait eu, il y a deux ans, l'heureuse idée de créer. Elle est aujourd'hui fière des résultats obtenus, qui sont des plus encourageants. De ce groupement annuel de collections d'amateurs dont plusieurs peuvent rivaliser avantageusement avec celles des hommes du métier, est née une féconde émulation; le goût de la culture des plantes d'agrément s'est propagé rapidement, si bien que cette troisième exposition surpasse de beaucoup ses deux aînées. La Salle des Odd Fellows, qui ne saurait tarder à devenir trop exigüe pour ces expositions, est transformée en un frais et magnifique jardin dans la disposition duquel on a rivalisé de bon goût, et la flore de différents pays est groupée là dans une délicieuse confusion, si toutefois on peut admettre comme représentant *la flore*, c'est-à-dire la végétation sauvage, des plantes qui ont subi les transformations résultant de leur culture et de leur acclimatation.

Si donc on en excepte les palmiers et les fougères, on ne saurait dire que les plantes exposées à la salle des Odd Fellows représentent fidèlement aucune flore, car le botaniste n'a garde d'étendre ses études au-delà de la fleur sauvage qui seule le fixe sur la flore d'une région.

On se trouve donc en présence de sujets perfectionnés, dénaturés quelquefois et toujours à leur avantage par la science de l'horticulteur à qui sont réservées d'agréables surprises, le plaisir de découvertes longtemps et péniblement cherchées il est vrai, mais qui le paient des soins incessants que réclament ses sujets et qu'en homme épris de son art, car c'en est un, il leur donne avec satisfaction. C'est ce qui explique le nombre croissant d'amateurs qui exposent chaque année et dont quelques-uns ont de très belles collections.

Sans citer les noms de tous les exposants, nous nous bornerons à donner ci-après la liste des récompenses accordées hier par le jury, composé de MM. W. O. Rogers, B. Tuma, G. Meyer et Dr Czarnowsky.

Liste de récompenses.

1. Plus belle collection de plantes en général: J. H. Menard, 1er et 2me diplômes.
2. Collection de géraniums: E. Valdejo, 1er diplôme; C. Thomas, 2me diplôme.
3. Collection de caladiums: L. Jaeger, 1er diplôme; Jos. Miller, 2me diplôme.
4. Collection de fougères: Jos Muller, 1re médaille d'or; François Grans, jardinier de M. E. S. Urt, 2me diplôme.
5. Fougères spécimen: Jos Muller, 1er diplôme; François Grans, 2me diplôme.
6. Collection de Bégonias Rex: F. Grans, 1er diplôme, C. Thomas, 2me diplôme.
7. Collection de Bégonias en fleurs: F. Grans, 1er diplôme, F. Ritter, 2me diplôme.
8. Collection de Dracœnas: F. Grans, 1er diplôme, J. Muller, 2me diplôme.
9. Collection de palmiers: Jos. Muller, 1er diplôme, E. Voldeys, 2me diplôme.
10. Specimen de palmiers: J. H. Menard, 1er diplôme.
11. Collection de crotons: Jas. Muller, 1er diplôme.
12. Specimen d'orchidées: John Eblen, 1er diplôme.
13. Collection de coleus: J. M. Ménard, 1er diplôme.
14. Collection d'héliotropes: C. Thos, 1er diplôme; John Eblen, 2me diplôme.
15. Collection de verveines: J. M. Ménard, diplôme.
16. Cinéraires: C. Elevoros, 1er diplômes; C. W. Eichling, 2me diplôme.
17. Pensées: John Eblen, 1er diplôme.
18. Specimens d'oranger d'un an en fleurs: Mme Randall Hunt, 1er diplôme.
19. Massif de feuillages: L. Vinaut, diplôme.
20. Massif de fleurs: J. Jaeger, 1er diplôme; L. Knouf, 2me diplôme.

Specimens:

Massif de fleurs: L. Knouf, diplôme.

Euphorbe splendidus, Bromelia, Phylodendross, Pantanus Utilis, Pantanus Japonica—Ménard.

Alamanda—Jos Muller.

Le jury a parlé en termes élogieux des expositions de MM. D. T. G. Richardson et B. Onorato, et bien qu'il n'y ait pas eu de compétition leur a accordé le 1er et 2me diplômes.

Les fleurs coupées avaient été apportées en abondance, les roses surtout dont il y avait une variété considérable.

Le jury chargé d'accorder les récompenses pour ces fleurs se composait de Mmes R. Weste, Victor Meyer et M. Neil qui ont accordé le 1er diplôme à M. Chas Ebbe, fleuriste, et le 2me à M. J. H. Ménard.

Il y avait aussi un concours auquel ont pris part MM. Chas Eble et H. Ménard, fleuristes. Il s'agissait de quatre bouquets, un bouquet de mariée, un bouquet de corsage, un bouquet de vase et un bouquet à porter à la main. Chacun des deux concurrents avait déployé tout son art à leur composition d'une différence frappante qui a influencé immédiatement le jury en faveur de M. Ch. Eble qui a obtenu pour le tout le premier prix. Ses bouquets étaient véritablement d'un goût exquis, tant dans leur disposition que par leur coloris.

Le 1er prix pour les fleurs coupées assorties a été accordé à M. C. W. Eichling et le 2me à M. H. Ménard.

M. Eichling a aussi reçu un diplôme pour une pièce montée en pensées parmi lesquelles se trouvaient de très beaux spécimens.

Aujourd'hui, exposition de pièces florales et paniers de fleurs.

Samedi, décorations de tables, dimanche exposition générale et distribution de fleurs à chaque dame qui visitera l'Exposition.

Ouverture de 10 heures A. m. à 9 P. M. Prix d'entré 25c.

Suicide—Hier à 10 h. du matin on enfermait au poste central un nommé E. L. Shepperd qui avait interpellé M. J. Lutz en face du No 166 de la rue de la douane en lui demandant "s'il était un chrétien." M. Lutz n'y fit pas autrement attention, mais comme il insistait, il le repoussa et se vit menacé d'un couteau. C'est alors que les agents furent appelés et conduisirent au poste Shepperd qui, vers deux heures de l'après-midi, on retrouvait pendu à la porte de sa cellule.

Le caporal Schumaker, qui l'a découvert, a coupé immédiatement le mouchoir de soie qui le retenait à quelques centimètres à peine de terre, mais il était trop tard, bien que le corps fut encore chaud.

On a trouvé sur le défunt une lettre sans importance dans laquelle il annonçait à sa famille que son intention était de se fixer dans une ferme et d'y élever des volailles, ce qui, disait-il, lui semblait devoir être très profitable.

Un autre billet prouvait que le 13 mars il avait déjà l'intention de se suicider. Il commençait comme suit:

"Il est un peu plus de minuit, 13 mars 1889, et je fume, mais c'est le dernier tabac dont je me servirai jamais sous quelque forme que ce soit."

Lorsque le défunt a été enfermé, il donnait des signes très marqués d'aliénation mentale. Le coroner a vu le corps et délivré le certificat d'usage.

Vol.—Hier à 2 heures de l'après-midi un nègre resté inconnu a volé un petit sac noir avec une chaînette en argent et marqué "M. N." à Mme Morgan tandis qu'elle passait au coin des rues Lerà et Chestnut. Il a pris la fuite dans la direction de la rue Chestnut et après avoir sauté plusieurs clôtures il a fini par disparaître.

Le sac contenait un porte-monnaie renfermant $40 en billets et $250 en chèques sur les diverses banques. Le paiement en a été arrêté. Mme Morgan habite rue Première, No 215. Le poignet autour duquel était entourée la chaîne du sac a été écorché. Le signalement du voleur a été envoyé à toutes les stations.

Paragraphes.—L'agent Ghannon a mis hier en fourrière deux chevaux, deux wagons et une voiture de laitier.

L'homme de patrouille Lynch y a amené deux mules, un cheval, trois wagons; l'agent Sheehan une mule et un wagon. Les propriétaires de ces wagons avaient négligé de procurer la plaque de licence.

—Le No 199 de la rue Tchoupitoulas a été signalé à la police comme étant en mauvais état et menaçant la sécurité des passants. Cet immeuble appartient à Mme Groutch, qui habite rue Carondelet, entre Deuxième et Troisième.

Un ouvrier de Charleroi a accompli un véritable tour de force. Il a soufflé, en dix heures, 188 canons, soit, approximativement, un canon en trois minutes.

On entend d'ici Bec-Salé, Mes-Bottes et les autres habitués de l'Assommoir, s'écrier en haussant dédaigneusement les épaules:

—Souffler un canon en trois minutes, la belle affaire!

Attendez un peu. Il ne s'agit pas ici de canons de vin, mais de simples canons de verre, et le "souffleur" en question est un brave ouvrier verrier.

Ce jour-là, grâce à son travail, il paraît même qu'il a empoché la bagatelle de 56 fr. 40. Une belle journée, hein, les soiffards! Vous la boiriez bien, vous, mais vous ne la gagneriez jamais!

DÉPECHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Chambre des Députés.
Accusations portées contre le général Boulanger—M. Paul de Cassagnac—M. Tirard.

Paris, 4 avril.—La Chambre a voté l'urgence pour discuter les accusations portées contre le général Boulanger et les débats ont continué.

M. Paul de Cassagnac dit à la Chambre, que les accusations portées contre le général Boulanger, sont un tissu d'absurdités et de mensonges. Il ajoute que le véritable arbitre entre le général Boulanger et le gouvernement, c'est le suffrage universel.

Le premier ministre Tirard a demandé à la Chambre l'autorisation de poursuivre le général Boulanger. Il a dit: "Nous désirons poursuivre un homme qui cherche à renverser la république. Il est de notre devoir de défendre les institutions de notre pays contre les intrigues des factions et de prendre toutes les mesures nécessaires pour sauvegarder la France contre les horreurs d'une guerre civile. Je suis convaincu que le peuple justifiera l'acte du gouvernement."

Après des discours prononcés par d'autres membres, un vote a été pris sur la question sanctionnant la poursuite du général Boulanger.

Le résultat a été contre celui-ci, la Chambre ayant autorisé, par un vote de 355 contre 203, les dites poursuites.

La Bourse.

Paris, 4 avril—La Bourse était faible à la clôture. La rente française pour le terme a baissé de 23 francs et les actions Rio Tinto de 2 francs 75 centimes.

Situation tendue en France.—Le général Boulanger poursuivi.

Paris, 4 avril—Un comité a été nommé et a subséquemment présenté le rapport de la Chambre.

Le comité a conseillé à la Chambre d'autoriser des poursuites contre le général Boulanger.

MM. Laguerre, Laisant et L'Hérissé sont partis pour Bruxelles pour se consulter avec le général Boulanger. M. Laguerre, avant son départ, a dit que lui et ses deux collègues seront de retour samedi pour faire face au jugement de la Chambre.

Le général Boulanger et les poursuites projetées.

Paris, 4 avril.—Le ministère a demandé à la Chambre des Députés de sanctionner les poursuites projetées contre le général Boulanger. Le gouvernement a soumis à la Chambre un exposé dans lequel il passe en revue la carrière du général depuis la Commune et l'accuse d'avoir tenté le renversement de la République.

Il déclare que ce fait tombe sous le coup du Code pénal; qu'il y a eu, aux termes du dit Code, conspiration et tentative de renverser le gouvernement établi.

Les journaux opportunistes et radicaux déclarent que le boulangisme a pris fin par le départ du général Boulanger, mais que les poursuites n'en doivent pas moins être continuées.

Le *Journal des Débats* publie ce qui suit: Des actes de démence, de folie, qui eussent ruiné tout autre personnage, ont fait la fortune du général Boulanger. Il serait donc impossible de prédire si son récent acte de faiblesse est destiné à abattre, à diminuer son prestige.

Rente française.

Paris, 4 avril. — Le trois pour cent est coté à 85 francs 27 1|2 centimes.

M. Henry M. Stanley et Emin Pasha.

Bruxelles, 4 avril.—Les nouvelles reçues de Stanley Falls annoncent que les Arabes qui sont arrivés dans cette localité, rapportent qu'on a eu des nouvelles de Henry Stanley et d'Emin Pasha, en février. Ils se dirigeaient à cette époque sur Zanzibar avec plusieurs milliers d'hommes, de femmes et d'enfants. Ils avaient aussi 6000 défenses en ivoire.

Tentative déjouée.

Bruxelles, 4 avril—MM. Laguerre, Laisant, L'Hérissé, Naquet, Millevoye et Dugué de la Fauconnerie sont arrivés ici.

Une tentative d'étudiants pour faire une démonstration anti-boulangiste à l'arrivée de ceux-ci, a été déjouée par la police.

Le général Boulanger.

Bruxelles, 4 avril—Le général Boulanger a dit aujourd'hui à un *reporter* qu'il irait à Londres s'il était expulsé de la Belgique.

Nouvelle confirmée.—Le roi d'Abyssinie.

Londres, 4 avril. — La nouvelle de la mort du roi Jean d'Abyssinie est confirmée.

Chambre des Lords.

Londres, 4 avril — Aujourd'hui la Chambre des Lords, par un vote de 95 contre 77, a élu le comte de Morley, libéral, chairman des comités, et a repoussé le candidat de lord Salisbury, lord Balfour de Burleigh.

L'affaire Parnell.

Londres, 4 avril—Sir Charles Russell continue son plaidoyer en faveur des Parnellites, devant la Commission Parnell. Il explique la constitution, l'objet de la Ligue formée par M. Davitt et présidée par M. Parnell. Il expose que sur le nombre des individus constituant l'Exécutif de la dite Ligue, cinq seulement appartenaient à des organisations secrètes.

L'appel de la Ligue, ajoute-t-il, est basé sur les besoins des fermiers, et par conséquent il est entièrement constitutionnel.

Cette Ligue s'est fondée surtout pour servir de guide aux fermiers à travers leur détresse.

L'orateur démontre que M. Parnell et ses suivants ont été vilipendés, calomniés, comme le furent naguère messieurs Bright et Cobden aux premiers jours du mouvement de la Réforme.

Syndicat pour une distillerie.

Dublin, 4 avril—Un syndicat pour une distillerie a été formé en cette ville avec un capital d'un million de livres sterling.

MM. John Jameson & fils, distillateurs bien connus ont refusé de faire partie du syndicat.

Mort de Mme Turner Sargent.

Berlin, 4 avril—Mme Turner Sargent, fille du Dr Olivier Wendell Holmes, est morte, après une maladie de près de deux mois.

Mme Turner s'intéressait beaucoup aux institutions charitables et faisait beaucoup de bien.

Alsaciens condamnés à une amende.

Berlin, 4 avril—Cent quarante Alsaciens ont été condamnés à une amende de 600 marcs chacun, pour ne s'être pas présentés pour le service dans l'armée allemande.

Le désastre d'Apia.

Berlin, 4 avril—Un ordre impérial, relatif à la perte d'officiers et d'hommes appartenant à la marine allemande, perte causée par le sinistre d'Apia, a été publié.

L'empereur y dit qu'il déplore que, par la volonté de Dieu, des officiers, des hommes appartenant à la marine allemande, aient ainsi péri à Samoa, après avoir, en décembre, risqué leur vie pour l'Empire et l'empereur, alors qu'ils remplissaient leur devoir.

L'empereur espère que la confiance dans la marine, confiance qui s'est toujours maintenue, ne sera pas ébranlée par ce fait, et que le dévouement au devoir montré par tant de victimes, servira de brillant exemple à la marine entière. Celle-ci, dans l'avenir comme dans le passé, reste toujours prête à se consacrer à la défense, à la gloire de la mère-patrie.

La North German Gazette.

Berlin, 4 avril—La *North German Gazette* écrit: "Le général Boulanger préfère poser comme prétendant que de risquer d'être arrêté. Sa dernière retraite n'augmentera pas son prestige."

La corvette allemande Sophie.

Zanzibar, 4 avril—La corvette allemande *Sophie* partira demain pour Samoa.

Démission du nouveau Cabinet péruvien.

Lima, Pérou, 4 avril, (via Galveston)—Le nouveau Cabinet a donné sa démission, en donnant pour raison, l'impossibilité d'arriver à une entente pour le paiement des détenteurs de bons péruviens.

Nouvelles d'Apia.

Sydney, N. Galles du Sud, 4 avril—Le navire de guerre anglais *Calliope*, qui a réussi à prendre la mer, et à échapper par conséquent au récent cyclone qui s'est abattu sur Apia le 15 et le 16 mars, est arrivé ici.

Les officiers du *Calliope* disent que le navire de guerre américain *Nipsic* a été mis à flot.

Les autorités allemandes.

Kiel, 4 avril—Les autorités navales allemandes ont donné l'ordre de tenir le croiseur *Habicht* et la canonnière *Wolf*, prêts à se rendre immédiatement à Samoa.

WASHINGTON.

M. Robert T. Lincoln.

Washington, D. C., 4 avril—M. Robert T. Lincoln a rendu visite aujourd'hui au Président et à M. Blaine, et a formellement accepté la mission anglaise. Il partira pour l'Angleterre vers le 15 de mai.

A la Maison Blanche.

Washington, 4 avril—Le Président a reçu un grand nombre de visiteurs aujourd'hui. Parmi ceux-ci on remarquait:

L'avocat général Miller, le sénateur Hiscock et ses amis, le sénateur Spooner et ses amis, les représentants Allen, Burton et Butterworth, avec W. Lewis Leasongood et sa fille, le représentant Coleman et ses amis, et le représentant Brower et ses amis; le juge William Strong; J. R. G. Pitkin, de la Nouvelle-Orléans; le sénateur Walcott; les représentants Osborne, Thomas et Kinzey; l'Hon. Robert T. Lincoln, le nouveau ministre en Angleterre; le sénateur Cullom, le général Jas. A. Eagin, de l'armée des Etats-Unis, les RR. W. W. Burr et D. W. Collins, représentants du board de la mission étrangère pour l'Eglise Presbytérienne Unie et le Dr Joseph S. Cooper.

Tremblement de terre.

Havane, 4 avril.—On vient de recevoir la nouvelle, ici, que deux secousses de tremblement de terre ont été ressenties, vendredi dernier, à Santiago de Cuba.

M. Henry Stanley.

Chicago, Ills., 4 avril—Une dépêche de Columbus, Ohio, annonce: "Un résident de cette ville a reçu hier une lettre, en date du 14 février, de M. W. H. Sanders, missionnaire stationné à Benguella, sur la côte occidentale de l'Afrique.

L'auteur fait allusion à Stanley et dit: "J'ai été surpris de voir que les journaux de décembre disent qu'il est possible que Stanley ait été capturé. L'agent en chef de la maison hollandaise à Banama était ici le mois dernier, et a dit qu'on avait reçu le 13 décembre en cette ville des nouvelles de Stanley, qu'il avait rejoint Emin Bey et était revenu aux Chutes Aruwimi pour prendre le reste des chargements. Si l'on apprend qu'il a été positivement capturé, cela prouverait que l'agent hollandais n'a pas dit la vérité ou qu'il a été lui-même trompé.

Collision.

Nashville, Tenn., 4 avril.—Une collision a eu lieu entre deux trains de fret, ce matin à 10 heures, sur la division Decatur du Louisville & Nashville RR. Trois hommes ont été tués et plusieurs blessés.

M. Edwin Booth.

Rochester, N. Y., 4 avril—L'état du grand tragédien Edwin Booth s'est amélioré ce matin.

Le Dr McCosh.

Princeton, N. J., 4 avril—L'état du Dr McCosh continue à s'améliorer.

M. Russell Harrison.

New-York, 4 avril.—M. Russell Harrison qui est ici, a dit à un *reporter*, cette après-midi: "Je désire que vous disiez que je suis à New-York que par affaires seulement, pour discuter avec M. Arkell, qui est mon associé pour le journal "*Frank Leslie illustré*" une nouvelle combinaison pour la dite feuille, et non chargé d'une mission politique quelconque.

Election.

Providence, R. I. 4 avril—Le vote complet dans l'Etat, donne à Ladd pour gouverneur 16,952 voix; Davis 21,350; Richardson 1,511; Chase 3,435.

Une coquille amusante:

Elle est prise dans l'oraison funèbre d'un diplomate.

"Il (le défunt) était particulièrement passionné de tout ce qui intéressait le jupon."

C'est "Japon" qu'on voulait dire.

Péroraison du discours de Taupin sur la tombe de Guibollard:

Il en est ainsi de la vie, messieurs; le soir, on s'endort dans la joie, le matin on se réveille.... dans la mort.

Dictionnaire de Charenton;

Ténor.—Homme qui se paye très cher parce que ses notes sont toujours très élevées.

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22.
15 Poste de la Cie de Pompe No 23.
16 Poste H. and L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct.
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
31 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste No 6.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18, Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt du L & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13, rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, rue Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
141 Bienville et Vieille Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10, Dumaine.
231 Trémé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Trémé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21, Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3 Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Compagnie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de police, Champs-Elysées.
213 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poète et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 24 rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des cars, Pologne.
615 Casernes des Etats-Unis.
616 Barracks et Dauphine.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

Arrivée.	Départ.
No 3 Lim. Ex...7:00 am	No 4 Fast Mail..7:00 am
No 5 Coast.......9:00 am	No 6 Coast.........3:40 pm
No 1 Fast Mail.7:20 pm	No 2 Lim. Ex...3:05 pm

ILLINOIS CENTRAL.

No 1 Passen...11:00 pm	No 2 Passen.....9:15 am
No 3 Chic.and N. O. Lim...7:30 am	No 4 St-Louis and Chic.Ex....5:30 pm

TEXAS AND PACIFIC.

No 52 California Express.......7:00 pm	No 51 California Express.......8:45 am
No 54 B. R. Local.......10:10 am	No 53 B. R. Local........3:50 pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited.11:00 am	No 2 Limited...3:35 pm
No 5 Fast line.6:30 am	No 6 Fastline..7:15 am

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.

No. 1.........9:00 am	No. 2........5:00 pm
No. 3.........6:25 pm	No. 4.........8:00 am
No. 5.........10:00 am	No. 6..........3:45 pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY, MORGAN LINE.

No 19 Califor..3:10 pm	No 20 Califor..11:25 am
No 17 Local...6:55 am	No 18 Local....7:20 pm

NEW ORLEANS AND GULF RAIL ROAD.

Tous les jours excepté le dimanche—9:00 a.m., 4:00 p.m., 4:50 pm	Tous les jours excepté le dimanche. Pointe-à-la-Hache: 6:30 a.m., 5:00 p.m.
Dimanches seulement—10:10 a.m., 8:10 pm	Shell Beach......9:30 am Dimanches seulement—6:00am., 4:00pm

EAST LOUISIANA R. R.
ABITA SPRINGS, COVINGTON.

Le dimanche.
Arrivée......7:00 pm | Départ........7:30 am
Tous les jours excepté le dimanche.
Arrivée......8.45 am | Départ.........3:00 pm

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

VENDREDI, 5 AVRIL 1889.

Bayou Sara—JESSE K. BELL, à 5 P M
Point Houmas—MARY Z COMEAUX, à 11 A M
Bas du fleuve—NEPTUNE, à 11 A M

SAMEDI, 6 AVRIL 1889.

Cincinnati—U. P. SCHENCK, à 5 P M
St-Louis—CITY OF BATON ROUGE, à 5 P M
Rivière Rouge—JOHN D. SCULLY, à 5 P M
Rivière Rouge—DACOTAH, à 5 P M
Bayou Lafourche—ASSUMPTION, à 5 P M
Greenville—T. P. LEATHERS, à 5 P M
Bayou Sara—PAUL TULANE, à 5 P M
Bayou Têche—TECHE, à 5 P M
Ouachita River—JOHN HOWARD, à 5 P M
Bayou Des Glaises—ALTO, à 5 P M
Bayou Goula—BELLE OF THE COAST, à 12 M
Bayous Macon et Tensas—H HANNA BLANKS, à 5 P M

Fleuve et rivières

Caire, 4 avril—Le fleuve a 20 pieds 9 pouces et est stationnaire. Temps clair et frais. Arrivé Time de Louisville à 4 p m. Départs, Golden Rule pour Cincinnati à 1 p m; Ohio pour Cincinnati à 1 p m; Time pour la Nlle-Orléans à 5 p m.

St-Louis, 4 avril—Le fleuve monte, 14 pieds à l'étiage. Temps clair et chaud. Arrivés Cherokee de Memphis, City of Providence de Natchez. Départ Future City pour la Nlle-Orléans.

Memphis, 4 avril—Le fleuve baisse. Temps clair. Arrivé W W O'Neil de l'Ohio. Départ James Lee pour Arkansas City.

Wheeling, 4 avril—La rivière a 15 pieds 2 pouces et baisse. Temps couvert.

Louisville, 4 avril—La rivière est stationnaire—7 pieds 7 pouces dans le canal; 5 pieds 5 pouces aux chutes. Temps clair et agréable. Départ, Buckeye State pour Memphis.

Evansville, 4 avril—La rivière a 12 pieds 7 pouces et baisse. Temps clair.

Pittsburg, 4 avril—La rivière a 9 pieds 4 pouces et est stationnaire, Temps couvert et froid.

Les Passes.

Port Eads, 4 avril, 6 p. m.—Vent de l'ouest. Arrivés, à 10 heures hier soir, steamship anglais Legislator, capitaine Jackson de Londres; à 6 a m. steamship italien S Oteri, capitaine Pizzati, de Truxillo.

Départs steamships City of Dallas pour Bélize, Hutchinson pour la Havane, Mandalay pour Dunkerque; goelettes Clara L Dyer pour Utilla et Cefalu pour Ruatan.

Marchés.

Paris, 5 avril—Les rentes 3 pour cent 85 francs 27 1|2c.

Havane, 4 avril—Or espagnol 236 1|4 à 236 1|2. Sucre stable.

Change faible—sur les Etats-Unis, 60 jours, or 7 1|4 à 7 1|2 de prime; courte vue 8 1|4 à 8 de prime.

BULLETIN MARITIME.

JEUDI, 4 AVRIL 1889.

EXPÉDIES EN DOUANE.

Steamship Gussie. Otis. Bluefields.

ARRIVÉS.

Steamship [ang] Legislator. Jackson. Londres.
Steamship [ital] S. Oteri. Pizzati. Truxillo.

BATEAUX A VAPEUR.

Lafourche. Charlet. Lockport.
Alice LeBlanc. Blanchard. Laurel Valley.
Jesse K Bell. Campbell. Bayou Sara.
Belle of the Coast. Aiken. Bayou Goula.
City of Baton Rouge. Bixby. St Louis.
Neptune. Kouns. Bas du fleuve.
Hallette. White. Shreveport.
Tug-boat Joe, ——, Big Black River, avec 2 barges.
Tug-boat Billy Kilby, ——, Saline River, Ark., avec 4 barges.
Lougre Kentucky, ——, Golden Ranche.
Goelette F M Pippo, ——, Covington.

EXPORTATIONS.

BLUEFIELDS—par steamship Gussie—311 colis divers.

IMPORTATIONS.

UTILLA—par steamship S Oteri—9,600 régimes figues bananes 1000 cocos S Oteri.

TRUXILLO, ETC.—par steamship S Oteri—14,000 régimes figues bananes 700 cocos.

Arrivages de produits.

LOCKPORT—par steamer Lafourche—251 boucauts sucre 213 barils sucre 81 barils melasse 1028 sacs riz brut 120 sacs farine graine coton et fret assorti.

LAUREL VALLEY—par steamer Alice LeBlanc—38 boucauts sucre 3 barils sucre 47 barils melasse 807 sacs riz brut 65 barils riz et fret assorti.

BAYOU SARA—par steamer Jesse K Bell—3 balles coton 20 boucts sucre 101 barils sucre 37 barils melasse 360 sacs riz brut et fret assorti.

BAYOU GOULA—par steamer Belle of the Coast—230 barils sucre 10 sacs riz brut et fret assorti.

ST-LOUIS—par steamer City of Baton Rouge Fret assorti.

BAS DU FLEUVE—par steamer Neptune—162 barils riz et fret assorti.

SHREVEPORT—par steamer Hallette—82 balles coton 861 sacs graine coton et fret assorti.

BIG BLACK RIVER—par tug-boat Joe, et barges—75,000 douves en chêne.

SALINE RIVER, ARK—par tug-boat Billy Kilby et barges—100,000 douves en chêne.

GOLDEN RANCHE—par lougre Kentucky—80 barils sucre.

COVINGTON—par goelette F M Pippo 300 sacs riz brut.

Par les chemins de fer.

SHELL BEACH RAILROAD—50 barils sucre 40 barils melasse 282 sacs riz brut et fret assorti.

SOUTHERN PACIFIC RR. COMPANY 142 balles coton 14 boucts sucre 140 barils sucre 330 barils melasse 100 barils vin 82 barils riz 151 sacs riz brut 450 sacs cendres graine coton et fret assorti.

LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—700 sacs farine graine coton 426 barils sucre et fret assorti.

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD.—Fret assorti.

LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—194 balles coton et fret assorti.

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—178 balles coton 400 sacs farine graine coton 112 barils sucre et fret assorti.

N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR.—8 wagons gousses graine coton et fret assorti.

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

Noms	Destination	Positions
STEAMERS.		
City of Dallas	Belize	1er dist. 15
Chilian	Havre	rue 2e
Clinton	Havane	Alger
Caxtan	Liverpool	Gretna
Editor	Liverpool	2e dist. 10
Federation	Brême	rue 3e
Gussie	Bluefields	1er dist. 15
Hutchinson	Havane	Alger
Joaquin Ancona	Mexico	3e dist. 28
Marseille	Havre	4e dist. 42
Mandalay	Continent	Elevator
Ponca	Brême	3e dist. 30
Ramon de Larrinaga	Liverpool	Southport
Straits of Gibraltar	Russie	1er dist. 36
BARQUES.		
Marcelle	En détresse	4e dist. 47
Volturno	Salerne	1er dist. 32
Geo W Sweeney	Pascagoula	1er dist. 27
BRICKS.		
Enrique	....	Alger
GOELETTES.		
Clara L Dyer	....	2e dist. 16
Cefalu	....	2e dist. 16
Nellie Blanche	....	2e dist. 17

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.
Steamship Hudson. Freeman......parti 23 mars
Goëlette Alice McDonald, Dukeshire.....parti 22 mars
Navire Fawn, Hopkins.........parti 22 mars
Steamship New Orleans, Halsey...parti 30 mars
Steamship Excelsior, Higgins.....parti 30 mars
Steamship Chalmette, Mason........parti 2 avril
Barque H L Routh, Kirby......en char. 28 mars
PHILADELPHIE.
Steamship Nymphae, Horsfield.....parti 29 mars
ROCKPORT, ME.
Goëlette Kate E Morse, Crocker...parti 16 mars
LIVERPOOL.
Steamship Counsellor, Lang........parti 19 janv
Steamship Yucatan, Post............parti 14 fév
Steamship Navarro, Aldecoces......parti 12 fév
Steamship Gallego, Arribalzaga....parti 23 fév
Steamship Professor, Keller.......parti 2 mars
Steamship Emiliano, Albenegia......parti 2 mars
Steamship Australian, Peters........parti 10 mars
Steamship Mariner, Black............parti 19 mars
Steamship Author, Everett..........parti 2 mars
LONDRES.
Steamship Legislator, Jackson......parti 13 mars
Steamship Erl King, Priske..........parti 29 mars
SWANSEA.
Steamship City of Lincoln, Fry......parti 7 mars
BORDEAUX.
Steamship Paris, ——...........parti 26 mars
ST-VINCENT, CAP DE VERDE.
Steamship Annie, Ormiston.........parti 23 mars
Steamship Thomas Turnbull........parti 26 mars
BREME.
Steamship City of Lincoln, Fry.....parti 4 mars
ANVERS
Steamship Bordeaux, Blanchandin.parti 31 janv
Steamship Paris, ——......parti 21 mars
PALERME
Steamship Intrepid, ——.....parti 15 mars
PAUILLAC.
Steamship Bordeaux, Blanchandin....parti 9 fév
MONTEVIDEO.
Steamship Waterloo, ——.....parti 27 mars
CASTELLAMARE
Brick Selina Stanford, Starita....parti 29 janv
BUENOS AYRES
Barque Guiseppe, Lauro.......partie 11 janv
Barque Francesca, Maresca......partie 21 fév
DAKAR.
Barque Theresa, Brower.......partie 24 fév

OFFICIEL.

Exposé annuel du Fonds des dépenses judiciaires de la Paroisse d'Orléans pendant l'année expirant le 31 décembre 1887.

DÉPARTEMENT DE L'EXÉCUTIF, Etat de la Louisiane.

CONFORMÉMENT aux dispositions de la loi No 136 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane approuvée le 10 avril 1880, nous, SAMUEL DOUGLAS McENERY, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, et Oscar Arroyo, Secrétaire d'Etat, après avoir examiné et comparé les timbres judiciaires qui sont nécessaires et requis par la loi pour la mise à exécution des dispositions de l'Acte précité et qui sont émis sous l'autorité de l'Article 145 de la Constitution de l'Etat et qui sont actuellement entre les mains de l'Auditeur des Comptes Publics et du Trésorier d'Etat, ainsi que le montant des timbres vendus, le produit de la vente et la manière dont il en a été disposé pour le compte des fonds des dépenses judiciaires de l'Etat, nous sommes arrivés au résultat suivant établi dans les livres de l'Auditeur des Comptes Publics et du Trésorier de l'Etat, et que nous certifions correct:

Montant des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes Publics, le 31 décembre 1886, d'après l'exposé déposé et enregistré dans le bureau du Secrétaire d'Etat, le même jour, quatre cent soixante-huit mille six cent vingt-neuf piastres 75 cents. 468,629 75

Montant des timbres judiciaires retirés par le Trésorier d'Etat des mains de l'Auditeur des Comptes publics pendant l'année se terminant le 31 décembre 1887, cent quatre-vingt dix-huit mille six cent vingt-neuf dollars, 75 cents........ 198,629 75

Balance des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes publics, le 31 décembre 1887, deux cent soixante-dix mille dollars........ 270,000 00

Montant des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat, le 31 décembre 1886, d'après l'exposé enregistré au bureau du Secrétaire d'Etat, le même jour, dix mille six cent six dollars, 87 cents........ 10,606 87

Montant des timbres judiciaires retirés par le Trésorier d'Etat des mains de l'Auditeur des Comptes Publics pendant l'année échue le 31 décembre 1887, cent quatre-vingt dix-huit mille six cent vingt-neuf dollars, 75 cents........ 198,629 75

Montant total des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat pendant l'année échue le 31 décembre 1887, deux cent neuf mille deux cent trente-six dollars, 62 cents........ 209,236 62

Montant judiciaire des timbres rendus par le Trésorier d'Etat, pendant l'année échue le 31 décembre 1887, quatre-vingt mille six cent soixante-cinq dollars........ 80,665 00

Balance des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat, le 31 décembre 1887, cent vingt-huit mille cinq cent soixante-onze dollars, et 62 cents........ 128,512 67

Montant des warrants émis par l'Auditeur des Comptes publics contre le fonds des Dépenses judiciaires, pendant l'année échue le 31 décembre 1887, en paiement des réclamations suivantes, savoir:

Pour fournitures de bureaux distribuées aux différents officiers de la paroisse d'Orléans, y ayant légalement droit en vertu de la loi No 132 de 1880, trois mille cent quatre-vingt-quinze dollars, et 9 cts........ 3,195 09

Pour salaires et rémunérations dus aux différents officiers et employés de la paroisse d'Orléans, salaires tirés du dit fonds, cent mille deux cent quarante-un dollars, et 68 cents........ 100,241 68

Montant total des warrants émis par l'Auditeur des Comptes publics contre le Fonds des Dépenses judiciaires du 1er janvier 1887 au 31 décembre 1887 inclusivement, cent trois mille quatre cent trente-six dollars, et 77 cents........ 103,436 77

[L S] En foi de quoi nous avons apposé nos signatures officielles, accompagnées du Sceau de l'Etat de la Louisiane en la ville de Baton Rouge, ce neuvième jour de janvier A. D. 1888.

S. D. McENERY, Gouverneur de la Louisiane.
OSCAR ARROYO, Secrétaire d'Etat.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Mlle Louisa A. Legett.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 25,752—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St. Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 13 avril 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre, situé dans le faubourg Marigny de cette ville, sur le Canal Marigny ou rue des Champs-Elysées entre Amour et Bons-Enfants, (et la rue en arrière étant la rue Marigny.) Le dit lot étant désigné comme numéro trois et trente et un sur le plan du dit faubourg, mesure cinquante pieds et six pouces de face à la rue des Champs-Elysées sur cent quarante cinq pieds et six pouces de profondeur, mesure française, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Ensemble avec quatre-vingt-dix actions maintenant réduites à soixante actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, comprises avec la propriété ci-dessus.

Saisi dans la dite affaire.

Conditions—Une somme comptant suffisante pour payer la réclamation du demandeur, soit quatre cent quarante-cinq dollars, montant prêté sur le stock, dix pour cent d'intérêt sur cette somme à partir du 1er mai 1873, et une somme additionnelle de neuf cents piastres, montant des contributions sur lesdites actions; huit pour cent d'intérêt par an sur cent vingt dollars de cette dernière somme à partir du 1er décembre 1873, et huit pour cent d'intérêt par an sur trente piastres à partir du 1er décembre 1876; huit pour cent d'intérêt par an sur trente piastres, à partir du 1er décembre 1877; huit pour cent d'intérêt par an sur cent vingt piastres à partir du 1er décembre 1882; huit pour cent d'intérêt par an sur cent vingt piastres à partir du 1er décembre 1883, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur cent vingt piastres à partir du 1er décembre 1884, et huit pour cent d'intérêt par an sur cent vingt piastres à partir du 1er décembre 1885, et huit pour cent d'intérêt par an sur cent vingt piastres à partir du 1er décembre 1886, et huit pour cent d'intérêt par an sur cent vingt piastres à partir du 1er décembre 1887; aussi, les frais de ladite affaire et de la vente et les taxes de ville et d'Etat sur ladite propriété; l'acquéreur, en outre, assumera la balance de la dette hypothécaire non encore due, mais dont le paiement peut être demandé d'après la Charte et les lois de la Banque des Citoyens de la Louisiane, à savoir: la somme de quatre mille cinq cents piastres; l'acquéreur assumera toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane—d'après sa Charte et ses lois—et la balance, s'il y a, du prix d'adjudication, comptant.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
11 mars—11 18 25—avril 1 8,13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Thos. C. Meynier, tuteur, etc., vs. Arthur Hauch.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 24,902—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 4 mai 1889, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Un lot de terre vacant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Pierre, Promenade Carondelet Rocheblave et Tonti, mesurant vingt huit [28] pieds un [1] pouce et sept [7] lignes de face sur la rue St-Pierre, sur cent [100] pieds de profondeur, et vingt-huit [28] pieds quatre [4] pouces et cinq [5] lignes de largeur dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
2avril—2 9 16 23 30—mai4

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—P. C. Malone vs. ses créanciers.—No 26,642—Que la cession des propriétés du pétitionnaire Patrick C. Malone, soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, notaire, en cette ville, le SAMEDI, 20me jour d'avril 1889, à 11 heures A. M., dans le but d'accepter la remise des biens de l'insolvable, voter sur sa demande de décharge de toute dette, d'élire un syndic, et dans le but de considérer toutes autres matières qui pourraient leur être présentées; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les propriétés du pétitionnaire soient suspendues.

Nlle-Orléans, 4 avril 1889.
Signé, THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
5avril—3f en 10j.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Robert B. Mitchell vs ses créanciers—No 26,621—Ordre de Cour—La cession des propriétés du pétitionnaire, Robert Mitchell, est par le présent acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Ferdinand Kirchner, notaire, le MARDI, 16 avril 1889, à 11 heures a. m., dans le but d'accepter la cession des propriétés faite dans cette affaire par le pétitionnaire, de considérer l'application de l'insolvable d'être déchargé de toute dette, et aussi dans le but d'élire un syndic et voter sur telles matières qui pourraient leur être soumises, et en attendant que toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 2 avril 1889.
[Signé] THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN, Député Greffier.
3avril—3 fau 16 avril

Joseph E. Comes vs Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,137—Division C., Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Julius Keiffer, syndic des créanciers, dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour,
E. A. LUMINAIS, Greffier.
5avril—5, 6, 11.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété formant l'encoignure des rues Chemin du Bayou et St-Claude.

James Scallon vs Joseph Guigon.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 26,525—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 4 mai 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé au coin des rues Chemin du Bayou et St-Claude, dans l'ilet borné par ces deux rues et les rues Remparts et Quartier, dans le deuxième district de cette ville, ledit lot ayant environ trente pieds de face à la dite rue Chemin du Bayou sur environ cent sept pieds de profondeur et face à la rue St-Claude.

Acquise par le défendeur par achat de Jean Baptiste Guigou d'après un acte pardevant G. Duplantier, ex notaire, le 3 mars 1887.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Sherif civil de la paroisse d'Orléans.
3 avril—3 10 17 24—1 4 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur, améliorée, connue sous le No 336 rue Terpsichore.

Edward F. Stumpf vs. Rudolph Vandergriff Glass.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,085—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Place Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 4 mai 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot ou portion de terre situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Terpsichore, Remparts, Euterpe et Dryades, commençant à un point sur la ligne de la rue Terpsichore, cent vingt-sept pieds, onze pouces et cinq lignes du coin des rues Remparts et Terpsichore, de là, s'étendant vers la rue Dryades et mesurant trente-deux pieds de façade rue Terpsichore, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de soixante-quatre pieds, la ligne latérale du côté de la rue Dryades, faisant aussi face sur une allée commune, entre les propriétés de Mme Glaser et la propriété ici décrite, qui est marquée "A" sur un plan de L. H. Pilié, Jne. sous-voyer de la ville, portant la date du 30 janvier 1882, et annexé à un acte de vente de ladite propriété daté du 2 février 1882, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, circonstances, privilèges, etc., y appartenant ou en quelque sorte en faisant partie; ladite propriété étant maintenant désignée et connue sous le No 336 de la rue Terpsichore. Ladite propriété étant une partie du terrain No 7 selon un plan de J. Pilié, daté du 20 juillet 1840, et du terrain désigné par le No 2 sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, en date du 28 février 1859, qui ont été acquises par Mme Catherine Stumpf, par achat de Michael John Hauch, selon un acte passé pardevant A. Dreyfous, notaire en cette ville, le 12me jour du mois d'avril 1877 (1869).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Sherif Civil de la paroisse d'Orléans.
2 avril—2 9 16 23 30—4 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Cigares et Whiskey-quinine.

L. Field & Cie. vs. Lehman & Freis, agents, Mme Fanny Lehman, Wright & O'Conner vs les mêmes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Nos 22,009 et 22,010—En vertu de deux writs de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 10 avril 1889 à 10 heures a. m. de la propriété ci-après décrite, à savoir—

A mon entrepôt rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres:

A peu près 9625 cigares.
A peu près 47 boîtes whiskey-quinine.

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
30mars—30—5.10avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

F. J. Robert vs Joseph Guigou.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,270—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 20 avril 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant en quoi que ce soit, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues St Claude, Remparts, Quartier et Chemin du Bayou, le dit lot mesurant environ vingt-cinq pieds de face à la rue St Claude sur soixante pieds de profondeur en lignes de côté parallèles et égales, lequel dit lot formait, partie du lot de terre situé au coin de la rue Chemin du Bayou et St-Claude, et appartenant actuellement au dit Joseph Guigou qui l'a acheté de Jean Baptiste Guigou d'après un acte passé pardevant G Duplantier, notaire public, le trois de mars dernier (1887) enregistré au bureau des aliénations dans le livre 12, folio 564.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 mars—15,22,29—avril 5,12,20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Gustave Devron vs. Hermann Oalman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,107—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier district de cette ville, le SAMEDI, 4 mai 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Quatre lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le troisième district de cette ville, désignés par les Nos 9, 10, 11 et 12, dans l'ilet borné par les rues Congrès, Indépendance, Girod et St-Jean-Baptiste, sur un plan dressé par J. Pilié, voyer, daté au mois d'août 1834 et déposé dans le bureau de J. Cuvillier, ex-notaire. Les dits lots de terre sont contigus les uns aux autres et mesurent chacun trente et un pieds (31) de face à la rue Congrès sur quatre-vingt-dix-huit (98) pieds neuf pouces (9) et quatre lignes (4) de profondeur; acquis par Hermann Oalman par acte passé pardevant A. Ducatel, le 15 juillet 1879.

2° Quatre lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos 7, 8, 9 et 10, dans l'ilet No 4, borné par les rues Royale, Dauphine, Lizardi et Egana, contigus les uns aux autres. Les lots Nos 7, 8 et 9 mesurant chacun trente (30) pieds de face à la rue Dauphine sur cent vingt-sept (127) pieds dix (10) pouces et quatre (4) lignes de profondeur. Le lot No 7 formant l'encoignure des rues Dauphine et Lizardi; le lot No 10 a vingt-six (26) pieds neuf (9) pouces de face à la rue Dauphine, vingt-sept (27) pieds de large dans le fond et cent vingt-neuf (129) pieds onze (11) pouces et onze et demi (11 1|2) lignes de profondeur. Etant la même propriété acquise de Henry Cornibé d'après un acte daté le 29 juillet 1887, enregistré au bureau des Aliénations, livre 127 folio 593.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
1er avril—1 8 15 22 29—mai 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de la propriété améliorée connue comme le No 10 rue Perdido et d'une propriété rue Claiborne, entre Bourbon et Union (la rue en arrière étant la rue Derbigny), à des conditions favorables, dans l'affaire de Hugh McCloskey vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 25,987—En vertu d'un ordre de vente en date du 7 mars 1889, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, SAMEDI, 13 avril 1889, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui y sont désignées par le No 10 rue Perdido, et les dépendances, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Perdido, Poydras, St-Charles et Carondelet, désigné comme lot numéro treize sur un plan ainsi que le certificat de mesurement fait par Louis H. Pilié, voyer, le 7 avril 1884 et annexé à un acte de vente fait par les héritiers de D. G. & E. M. Wilson à Hugh McCloskey, le 20 mai 1884, pardevant James Fahey, notaire, pour la paroisse d'Orléans, et le dit lot mesure, suivant le susdit plan, mesure américaine, vingt-six pieds, deux pouces et trois lignes de face rue Perdido sur une profondeur de cent deux pieds, cinq pouces et deux lignes sur la ligne la plus près de la rue St Charles et une profondeur de cent deux pieds, six pouces et une ligne sur le côté le plus près de la rue Carondelet et vingt-six pieds, deux pouces et deux lignes de largeur dans le fond avec l'usage des murs mitoyens des deux côtés et dans le fond du dit local qui sont inclus dans la vente par les dits héritiers à Hugh McCloskey, et qui est la même propriété acquise par Hugh McCloskey des héritiers de D. G. & E. M. Wilson, le 20 mai 1884, par acte pardevant James Fahey, notaire, dans et pour la paroisse d'Orléans.

2° Ce certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui en dépendent, ou lui appartenant en quelque sorte, situé dans le Troisième District municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet numéro sept cent cinquante, borné par les rues Claiborne, Derbigny, Bourbon et Union, désigné comme lot No 5 sur un plan annexé à un acte de vente pardevant J. Bendernagel, notaire dans cette ville, le 20 juin 1879, et suivant le dit plan le lot mesure, en mesure américaine, trente pieds onze pouces six lignes et quatre-cinquièmes de face à la rue Claiborne, sur cent vingt-cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles; étant la même propriété que Hugh McCloskey a acquis de Frederick Robert par acte, le 15 septembre 1885, pardevant John G. Eustis, notaire pour la paroisse d'Orléans.

Termes et conditions—Pour la propriété premièrement décrite, un tiers ou plus comptant et la balance à un et deux ans de crédit en billets d'acquéreur, daté du jour de vente avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de vente jusqu'à parfait paiement, et pour la propriété décrite en second lieu, la moitié ou plus comptant et la balance à un an de crédit en billet de l'acquéreur, daté du jour de la vente avec intérêt comme le précédent jusqu'au paiement.

La portion à crédit pour les deux propriétés devant être scellée par lien et privilège de vendeur et hypothèque spéciale avec les clauses de cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuites, et toutes les clauses usuelles. L'acquéreur de la propriété premièrement décrite devant assurer les améliorations qui y sont pour au moins mille piastres et transférer la police d'assurance au syndic.

L'acquéreur de chacune des propriétés devant assumer le paiement des taxes pour l'année 1889 en outre du prix de l'adjudication.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
11 mars—11 18 25—avril 1 8 13

L'ABEILLE
— DE LA —
Nouvelle-Orléans
JOURNAL QUOTIDIEN,
— AVEC UNE —
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
— LE —
SAMEDI MATIN
— ET —
Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Edition hebdomadaire, réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS
No 73 RUE DE CHARTRES
Entre Conti et Bienville.

ABONNEMENT

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12
Six mois	6
Trois mois	3
Un mois	1

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Un mois	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger.

Un Bulletin maritime,

Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

BUREAUX ET ATELIERS:
73......CHARTRES......73